

# CINQ ANS DE PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE

par Michel-Hervé JULIEN

La préservation de la Nature a toujours été l'un des soucis majeurs de notre Société ; dès le numéro 1 de « Penn ar Bed », en Octobre 1953, nous inaugurons une chronique de Protection. Depuis, de nombreux articles et notes sur ce sujet ont été publiés dans les colonnes de cette revue, tandis que nous intervenions à diverses reprises auprès des pouvoirs publics et des particuliers pour la sauvegarde de la flore, de la faune et des sites menacés de Bretagne.

Mais c'est surtout depuis Juin 1957 que le mouvement a été lancé par la publication d'un numéro spécial où était annoncé la création d'un « Fonds pour la Protection de la Nature en Bretagne ». Ce fascicule contenait des généralités sur la Protection des études sur la forêt, les végétaux, les eaux douces, les phoques gris d'Ouessant, le rôle de la Commission des Sites et une suite de notes sur les réserves à créer en priorité. Un excellent accueil fut réservé à ce numéro à la suite duquel de nombreuses personnalités scientifiques et administratives nous ont apporté leur approbation et leur aide : M. le Professeur Roger Heim, Membre de l'Institut, Directeur du Muséum et Président de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature ; MM les Professeurs Berloz, Bourlière, Fontaine, Heim de Balsac, Kuhnholz-Lordat, Vayssière ; MM. Dorst, Etchecopar, Lami, J.-J. Petter, Reymond, du Muséum ; le Prince Paul Murat, Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux ; M. Georges Duhamel, de l'Académie Française ; MM. Perchet et Lapeyre, Directeur et Directeur-adjoint du Service de l'Architecture au Ministère de l'Education Nationale ; M. Sorlin, Secrétaire Général des Sites au même Ministère ; M. Legrand, Président de la Commission des Sites du Finistère ; M. Robida, Directeur Général du Touring-Club de France ; M. Bejot, Vice-Président du Conseil Supérieur de la Chasse ; M. de Coniac, Président des Fédérations côtières de Chasse ; M. Coulm, Président de la Fédération de Chasse du Finistère et Vice-Président de la Chambre de Commerce de Quimper ; MM. Hettier de Boislembert, Olivier et Lippens, respectivement Président, Vice-Président et Secrétaire Général du Conseil International de la Chasse ; M. le Préfet J. Chapel ; M. Crouan, Président du Conseil Général du Finistère, et de nombreux Conseillers Généraux ; MM. Jacquin, Président du

Comité du Tourisme, et de Parades, Délégué au Tourisme dans le Finistère ; M. Martray, Secrétaire Général du C.E.L.I.B. ; MM. Monnier et Bastard, Ingénieur en Chef et Ingénieur des Ponts et Chaussées ; M. Morize, Ingénieur Principal des Eaux et Forêts ; M. J. du Mesnil, Administrateur de l'Inscription Maritime à Audierne.

La Presse nous fut également très favorable. Notre éminent compatriote M. Jean Marin, Président-Directeur Général de l'Agence *France-Presse*, nous témoigna de son vif intérêt et chargea l'un de ses collaborateurs de faire une série d'articles sur nos projets. Ceux-ci ont été évoqués dans *Le Parisien libéré*, *Le Télégramme*, *Ouest-France*, *La Mer*, *Le Figaro*, *Science et Avenir*, *la Revue des Oiseaux*, *Naturalia*, *la Revue du Touring-Club de France*, *Le Monde* dans lequel Yves Florenne consacra la plus importante partie de l'une de ses chroniques « La Revue des Revues » à notre numéro spécial.

Le Fonds pour la Protection de la Nature en Bretagne a été alimenté grâce aux appels parus dans *Penn ar Bed*, *La Bretagne*, *Point de Vue - Images du Monde*, *La Vie des Bêtes*, *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie*, *Le Bulletin des Amis du Muséum*.

Nous remercions M<sup>me</sup> Tabanon, MM. Etchecopar, Merlet et Toulemont d'avoir accepté de diffuser notre appel. Grâce à eux, le nombre des souscripteurs a atteint 103 et 250.000 frs ont été recueillis. Nous avons reçu en outre deux premières subventions : 20.000 frs du Conseil International de la Chasse et 10 000 frs de la Chambre de Commerce de Quimper. Dans quelques jours le Conseil Général du Finistère va être appelé à se prononcer sur une demande de subvention de 100.000 francs pour la Réserve du Cap-Sizun. Si, comme nous l'espérons, une suite favorable est donnée à cette demande, nous pourrions améliorer l'aménagement de la réserve et hiver et l'inaugurer dès le printemps prochain.

A l'heure actuelle quatre réserves ont été créées :

a) *La Réserve du Cap-Sizun* à Goulien, 50 ha le long du rivage de la Baie de Douarnenez et quelques îlots (protection d'un site magnifique où nichent des milliers d'oiseaux de mer, petits Pingouins, Guillemots, Mouettes tridactyles, Craves à bec rouge).

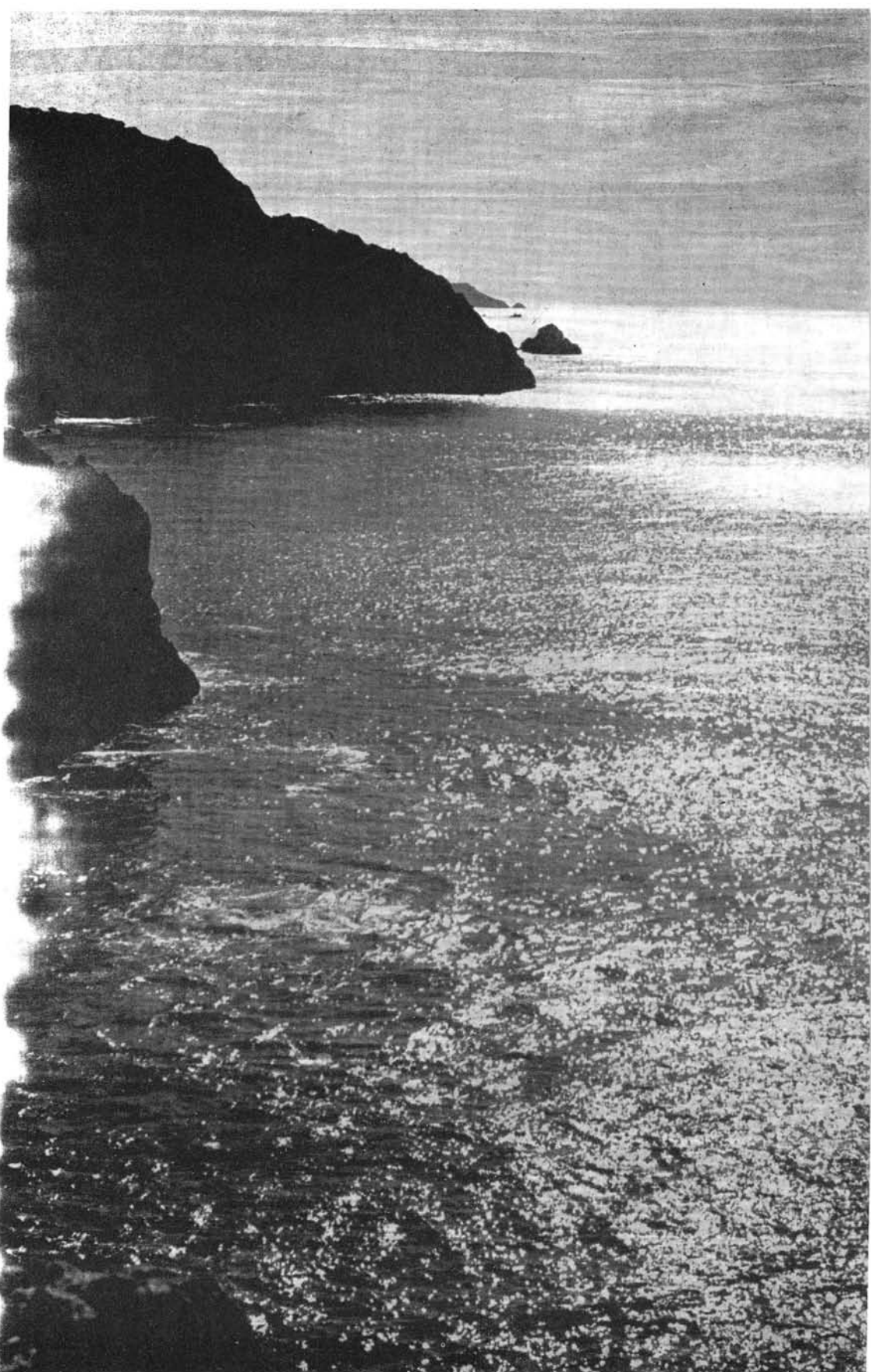
b) *Ile de Méaban*, en face de la sortie du Golfe du Morbihan (centaines de couples de Sternes Pierregarin, Caugek et de Dougall).

c) *Ile des Landes*, près de la Pointe du Grouin dans l'Ille-et-Vilaine (flore et nombreux couples d'Huitriers pies et de Tadornes de Belon).

d) *Ile du Grand-Chevre*, en face de Rhoteneuf (Végétation et nids de Tadornes de Belon).

Des précisions sur chacune de ces réserves sont données plus loin.

En dehors de la création de réserves, nous nous sommes attachés à obtenir la protection des Phoques. A cet effet, nous avons fait de nombreuses démarches auprès du Ministère de la Marine Marchande où M. l'Administrateur en Chef Plusquellec, Conseiller Technique du Ministère, nous a apporté une aide déterminante. Nous tenons à lui exprimer ici notre gratitude, ainsi qu'à M. Ravel, Sous-Directeur du Service des Pêches au Ministère et à MM. Furnestin et Desbrosses, Directeur et Sous-Directeur de l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes. M. Furnestin a bien voulu prendre une décision favorable



au sujet de la sauvegarde de ces mammifères presque éteints en France.

Notre reconnaissance va également à M. le Professeur Jacques Berlioz, Professeur de Zoologie des Mammifères et Oiseaux au Muséum, et M. Jean-Jacques Petter, Assistant au Laboratoire d'Ecologie et de Protection de la Nature, et du Service de sauvegarde de l'U.I.C.N. qui ont appuyé nos démarches, et enfin au Président de Coniac qui nous a apporté l'accord et l'appui des autorités cynégétiques.

Sur le plan local, remercions M. Lucas, Maire d'Ouessant, M. Gillet, Syndic des gens de mer et surtout M. l'Abbé Guéguen, Curé de l'Île. Grâce à leur action aucun phoque n'a été inquiété depuis dix-huit mois et deux naissances au moins ont été constatées l'hiver dernier dans les profondes grottes de la côte Est de l'Île. Il est maintenant permis d'espérer que l'unique colonie française de phoques gris sera sauvée.

Dans le domaine de la propagation nous avons surtout cherché à agir dans le voisinage des réserves et à l'Île d'Ouessant (distribution de brochures, séances de cinéma avec exposés, entretiens sur le problème de la Conservation de la Nature aux Stages d'Ouessant, etc...).

\*  
\*\*

Ces premières réalisations sont encourageantes, elles prouvent qu'une Société régionale comme la nôtre peut obtenir des résultats certains en matière de Conservation de la Nature, elles nous montrent surtout dans quel sens poursuivre nos efforts.

Il reste en effet beaucoup à faire :

— Création de nouvelles réserves dans la Baie d'Audierne (protection des oiseaux d'eau), aux archipels des Glénans, de Molène et d'Ouessant, dans le Nord-Finistère, la Presqu'île de Crozon, le long du littoral des côtes Nord de Bretagne, et dans l'Argoat (projet d'un vaste Parc Naturel Breton entre le lac de Guerlédan et la forêt du Cranou).

— Aménagement, gardiennage des réserves existantes.

— Continuation de l'inventaire de nos richesses naturelles (envoyez-nous à ce sujet rapports, documents, observations, etc...).

— Revision de la liste des oiseaux protégés, les arrêtés en vigueur comportant quelques lacunes.

— Publication de la notice sur les animaux protégés à distribuer aux chasseurs. Ce projet a retenu l'attention des Fédérations côtières de Chasse, une aide pour sa réalisation nous a été promise.

— Institution d'un prix au Festival du Cinéma amateur de Saint-Cast pour récompenser une œuvre traitant de la Protection de la Nature en Bretagne.

— Etude du problème de l'arasement des talus, de celui du reboisement, etc...

La réalisation de tout ceci suppose une aide accrue de la part du public et des collectivités. Mais nous avons confiance car la Conservation de la Nature est un important problème devant lequel on ne peut rester indifférent, et l'accueil réservé à notre premier appel nous permet d'espérer que la publication de ce fascicule provoquera un regain d'intérêt pour notre campagne en faveur de la Protection de la Nature en Bretagne.